

**MAIRIE de LE PRADET**  
**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS**  
**du Conseil Municipal**  
**de la Commune de LE PRADET**

**SEANCE DU 14 DECEMBRE 2020**

<b>NOMBRE DE MEMBRES</b>		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
33	33	33

**20-DCM-DGS-136**

**L'AN DEUX MILLE VINGT & LE 14 DECEMBRE** à quatorze heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à huit-clos, dans la salle polyvalente de l'Espace des Arts, sous la Présidence de Monsieur Hervé STASSINOS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 07 décembre 2020.

**OBJET DE LA DELIBERATION : NOUVELLE CONSTITUTION DE LA COMMISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DEVELOPPEMENT DURABLE SUITE A LA DEMISSION D'UNE CONSEILLERE MUNICIPALE.**

**PRESENTS** : Mmes et MM. Hervé STASSINOS - Valérie RIALLAND - Jean-François PLANES - Cécile CRISTOL GOMEZ - Jean-Michel PEYRATOUT – Bérénice BONNAL - Jean-Claude VEGA - Agnès BIASUTTO - Pascal CAMPENS - Magali VINCENT - Christian GARNIER — Martine CLOPIN - Jacques PAGANELLI — Serge VENNET – Chantal JOVER - Isabelle ROGER – Jean-Marc ILLICH – Stéphanie ASCIONE – Eric GALIANO - Thomas MICHEL — Cédrick GINER - Emilie ROY— Bernard PEZERY – Marine BRONDINO – Eric JOFFRE – Martine CABOT – Denis TENDIL – Armand CABRERA – Lionel RIQUELME – Valérie POZZO DI BORGO.

**POUVOIRS** : Graziella PIRAS à Eric GALIANO ; Marine DESIDERI à Hervé STASSINOS ; Patrick ROUAS à Hervé STASSINOS.

**ABSENT** : Néant

**SECRETAIRE de SEANCE** : Emilie ROY

**DEBUT DE SEANCE** : 14h00

-----  
Faisant suite à la démission de Madame Laëtitia ISTACE-DAVID de la liste « Réussir le Pradet ensemble » reçue en mairie le 19 octobre 2020, son siège est laissé vacant au sein de la commission « Aménagement du Territoire et Développement Durable ».

Lors de la constitution de la commission et du vote de la délibération N°20-DCM-DGS-055 du 10 juillet 2020, il avait été décidé de ne proposer qu'une seule liste conjointe.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de désigner membre de la commission, Madame Valérie POZZO DI BORGO de la liste « Réussir le Pradet ensemble » nouvellement installée au sein du Conseil Municipal.

La liste proposée pour la Commission Aménagement du Territoire et Développement Durable est donc constituée de :

- Valérie RIALLAND
- Jean-François PLANES
- Cécile CRISTOL GOMEZ
- Jean-Claude VEGA
- Magali VINCENT
- Chantal JOVER
- Eric JOFFRE
- Lionel RIQUELME
- Valérie POZZO DI BORGO

**L'exposé mis aux voix est adopté à l'UNANIMITE.**  
33 voix POUR.

Ainsi fait les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures.

**Signé : Le Maire,  
Monsieur Hervé STASSINOS**

**CET ACTE PEUT ETRE CONTESTE**

**LES VOIES ET DELAIS DE RECOURS**

- Le recours contentieux : devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de 2 mois.  
Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)).
- Le recours gracieux et hiérarchique : devant le Maire  
Pour ce dernier recours, l'absence de réponse dans les 2 mois qui suivent la demande équivaut à un refus.

Signé par : Hervé STASSINOS  
Date : 18/12/2020  
Qualité : MAIRE

